

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2025**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE JEUDI 3 AVRIL 2025 À 16h00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Dany Boyer

MAIRE SUPPLÉANT

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétreault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany St-Amant, siège no 5  
Julien Bussièrès, siège no 6 : arrive à 16h06

Le maire absent :

Pierre Tétrault

Est également présente :

Me Julie Waite, directrice générale adjointe  
et greffière

### **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **Certificat de la greffière**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 1<sup>er</sup> avril 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

---

Me Julie Waite, greffière

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire suppléant Dany Boyer déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION – EMPLOYÉ DE LA VILLE**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**091-25-04-03**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

**092-25-04-03**

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION – EMPLOYÉ DE LA VILLE**

ATTENDU QUE la Ville veut prolonger la période de probation d'un employé municipal (61005), conformément aux recommandations faites au Conseil municipal, et ce, notamment en regard des responsabilités du poste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt prolonge la période de probation de l'employé municipal (61005), conformément aux recommandations précitées et ce, pour une période de 3 mois supplémentaires;

QUE le tout soit soumis sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.A.I.).

ADOPTÉE »

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**093-25-04-03**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 16h10.

ADOPTÉE »

---

Pierre Tétrault, Maire

---

M<sup>e</sup> Julie Waite, Greffière